

REGLEMENT

Le NICE CAVIGAL Tennis de Table (FFTT n°13060066) organise du 18/04/2026 au 19/04/2026 à la Salle RAOUL DUFY (8 Avenue Raoul DUFY 06200 NICE) un TOURNOI National B ouvert aux joueurs et joueuses valides et invalides ayant une licence compétition FFTT. Il se déroulera sur 16 tables.

Article 1 : Définition et licenciation

Le tournoi National B est homologué sous le numéro (En attente)

De ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Chaque joueur devra présenter sa licence en cours de validité (Phase 2), ou faire procéder à la vérification de la licence selon les moyens autorisés par la FFTT.

Article 2 : Tableaux du tournoi

Le tournoi comprendra 13 tableaux mixtes, 1 tableau féminin et 1 tableau Jeune se déroulant suivant les règlements de la F.F.T.T.

Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux par joueur et par jour, sauf pour une inscription sur place pour les tableaux les plus élevés sous réserve de places et de ne pas être présent encore dans les trois autres tableaux.

La dotation globale sera de 4050€ (hors tableau N et O).

Article 3 : Horaires des tableaux

Tableau	Catégories	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	Jour	Heure
A	5 à 7 (< 800 pts)	80 €	40 €	10 €	Samedi	8h30
B	5 à 9 (< 1000 pts)	90 €	45 €	15 €	Samedi	12h30
C	5 à 10 (< 1100 pts)	100 €	50 €	15 €	Dimanche	8h30
D	5 à 11 (< 1200 pts)	100 €	50 €	15 €	Samedi	10h30
E	5 à 12 (<1300 pts)	115 €	60 €	20 €	Dimanche	10h30
F	5 à 13 (<1400 pts)	115 €	60 €	20 €	Samedi	14h30
G	5 à 14 (<1500 pts)	130 €	60 €	20 €	Dimanche	12h30
H	5 à 15 (< 1600 pts)	140 €	70 €	30 €	Samedi	9h30
I	5 à 16 (<1700 pts)	150 €	75 €	30 €	Dimanche	14h30
J	5 à 17 (< 1800 pts)	175 €	80 €	35 €	Samedi	11h30
K	5 à 20 (< 2100 pts)	230 €	115 €	60 €	Dimanche	9h30
L	5 à 19 (<2000 pts)	200 €	100 €	40 €	Samedi	13h30
M	Toutes catégories	500 €	250 €	125 €	Dimanche	11h30
N	Toutes Séries Dames	40%	20%	10%	Dimanche	13h30
O	Poussin-Benjamin	Bon d'achat 50€	Bon d'achat 25€	Bon d'achat 10€	Dimanche	13h30

Article 4 : Déroulement de l'épreuve

Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points licence (site FFTT).

Les poussines et poussins ne peuvent pas participer aux différents tableaux du tournoi, excepté le tableau O

Le tirage au sort (formule mixte) de chaque tableau sera effectué le vendredi 17 avril 2026 à 17h00 à la Salle Raoul Dufy, lieu du tournoi, par M. BARTZ Eric,

Juge Arbitre officiel du Tournoi (N° Licence : 5943228, Grade JA3)

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Le perdant d'une partie devra arbitrer la suivante ou celle que le juge arbitre lui attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera déclaré forfait par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié. Les tableaux se joueront par poule de 3.

Les deux premiers de chaque poule de tous les tableaux seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Un maximum de 48 joueurs par tableau excepté le tableau O limité à 16 joueurs.

Les décisions du juge arbitre seront sans appel.
Le pointage devra se faire au plus tard 30 mn avant l'horaire du tableau.

Article 5 : Retard, absence, forfait

Tout joueur ne se présentant pas dans les 5 minutes après l'appel de sa partie sera déclaré forfait. Un second appel sera effectué 2 minutes avant l'exclusion.
Les joueurs qui s'engagent dans plusieurs tableaux (3 maximum) pourront être appelés à disputer 2 ou 3 parties consécutives dans des tableaux différents, aucun repos supplémentaire ne leur sera accordé.
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements Administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classements qu'il aurait concédés s'il avait disputé et perdu cette partie.

Article 6 : Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 8€ par tableau
Le tableau Toutes Séries est fixé à 10€.
Le tableau Toutes Séries Dames est fixé à 5€.
Pour les féminines, toute inscription dans un autre tableau que le TOUTES SERIES DAMES entraîne la gratuité dans le tableau TOUTES SERIES DAMES.
Il est possible de s'inscrire via le site internet d'HelloAsso (www.helloasso.com).
Les engagements seront reçus jusqu'au Jeudi 16 avril.

Les engagements sur inscription via le site d'HelloAsso se feront via paiement internet directement sur le site.
Les engagements sur place peuvent être réglés par CB, chèque ou espèce dans la limite des places disponibles.
Un engagement peut être refusé s'il y a dépassement de capacité du tableau ou sur décision du Directeur du tournoi.

Article 7 : Remise des prix

La remise des prix (chèques, espèce ou bon d'achat) aura lieu après la fin de chaque tableau.
Au cas où le nombre d'inscrit dans un tableau serait inférieur à 16 joueurs, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ce tableau. En cas de maintien, les primes seront réorganisées en fonction du nombre de présents sur la base de 16.

Article 8 : Assurances

Le NICE CAVIGAL TT décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
En cas d'accident, l'assurance personnelle du joueur sera prise en compte.
Les parents seront tenus responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants.

Article 9 : Conditions d'annulation

Le tournoi peut être annulé sans préavis et unilatéralement en fonction :
- de la disponibilité des locaux municipaux
- de la disponibilité des membres organisateurs.
- du nombre insuffisant de participants (minimum 16 participants)

Article 10 : Balles

Les balles "plastiques", homologuées par l'ITTF seront fournies par les joueurs. En cas de désaccord sur la balle utilisée, un tirage au sort sera effectué par l'arbitre ou par le Juge-Arbitre en cas de litige.

Article 11 : Acceptation Règlement

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 12 : Restauration

Une buvette avec sandwiches et boissons fonctionnera sur place.

Article 13 : Conditions sanitaires

Les organisateurs mettront strictement en application les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi. Toute personne dans la salle devra également s'y conformer sous peine d'exclusion.

Article 14 : Composition du comité d'organisation

Le Comité d'organisation est composé de :
Président : Mr POINSOT VALENTIN
Membres : Mesdames PONZANELLI Véronique, MALTESE Lorène, et Messieurs BELHECENE Axel, BONATO Rémi, DUPUY Adrien, FRAUDEAU Julien, MAERO Olivier, MARIN Patrick, ORENGO Gilles, PICARD Florent, RUSSO Enzo et TELO David